

ARRETE COLLECTIF

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligation des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984

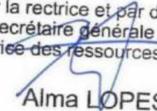
modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 70-738 du 12 août 1970 relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation

Les conseillers principaux d'éducation hors classe dont les noms suivent sont nommés à la classe exceptionnelle des conseillers principaux d'éducation à compter du 1er septembre 2023.

Nom	Nom Patronymique	Prénom	Etablissement
AQUAICHA	AQUAICHA	MALIKA	Collège Léo Larguier La Grand-Combe
ARNOULD	TASSEIN	CELINE	Collège Jean Moulin Perpignan
BARRAL	BARRAL	ALAIN	Lycée polyvalent Auguste Loubatières Agde
CHALANSONNET	CHALANSONNET	FREDERIC	Collège Le Vignet Calvisson
DUBOIS	BOUSSAND	KARINE	Collège La Gardonnenque Brignon
DUTHEIL-LANNOY	DUTHEIL	ELSA	Collège La Vallée Verte Vauvert
FAIVRE	FAIVRE	AGNES	Lycée polyvalent Aristide Maillol Perpignan
GUILLEMOT	GUILLEMOT	ARMELLE	Lycée professionnel Léon Blum Perpignan
GUISEPPI	GUISEPPI	STELLA	Lycée général et technologique Albert Camus Nîmes
MAILLARD	MAILLARD	CHRISTOPHE	Collège le Bosquet Bagnols-sur-Cèze
MITIDIERI	MITIDIERI	ELISABETH	Collège de La Côte Vermeille Port-Vendres
PASCUAL	PASCUAL	DELPHINE	Lycée polyvalent victor Hugo Lunel
SEKIOU	SEKIOU	MEHDI	Collège François Mitterrand Clapiers
VRIGNAUD	VRIGNAUD	CHARLOTTE	Collège Henri IV Béziers
Part des femmes promouvables: 75%.	Part des femmes promues: 71%		

Montpellier, le 21 juillet 2023

Pour la rectrice et par délégation
la secrétaire générale adjointe
Directrice des ressources humaines

Alma LOPES